

Réalisation 3

Infos pratiques

- > ECTS : 3,0
- > Nombre d'heures : 24,0
- > Niveau d'étude : BAC +3
- > Période de l'année : Enseignement sixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Philo, Info-Comm, Langues, Littératures & Arts du spectacle
- > Code ELP : 4L6AC07P

Présentation

Attention : Les TD du semestre 1 (Réalisation 2) et du semestre 2 (Réalisation 3) forment un ensemble. L'étudiant qui était inscrit en Réalisation 2 au premier semestre doit obligatoirement s'inscrire en Réalisation 3, avec la même enseignante, au deuxième semestre.

Le TD poursuit le travail en réalisation commencé au premier semestre, à travers l'élaboration de deux projets :

- * d'une part, la réalisation, par petits groupes, de certains des courts-métrages dont les scénarios auront été écrits au premier semestre ; les différentes étapes de production et post-production seront suivies par l'enseignante, mais le tournage et le montage auront lieu en dehors des heures de TD, et avec le matériel dont disposent personnellement les étudiants
- * d'autre part, chaque étudiant réalisera individuellement, avec son matériel personnel, un court-métrage documentaire, dont le projet aura été écrit pendant les vacances entre les deux semestres ; des retours individuels seront faits en cours, d'abord sur les projets écrits, puis sur les rushes tournés chaque semaine et enfin sur les premiers montages des films.

Objectifs

Il s'agira de se familiariser avec les différentes étapes de réalisation d'un court-métrage d'une dizaine de minutes exigeant un tournage sur plusieurs jours, ainsi qu'une post-production complète (montage image et son), dont l'organisation sera prise en charge par les étudiants, par petits groupes. Les étudiants des autres groupes formeront les équipes de tournage des films qu'ils ne réalisent pas, ce qui leur permettra d'occuper une variété de postes (assistant réalisateur, cadreur, chef opérateur, ingénieur du son, perchman, scripte, chef déco, HMC, régisseur, monteur image / son) et de développer ainsi leurs connaissances des métiers du cinéma. En parallèle, chaque étudiant développera un travail documentaire personnel.

Évaluation

M3C en deux sessions.

Régime standard (contrôle continu) : deux notes au moins dont une évaluation en temps limité.

Rattrapage adapté en période de cours.

PAS DE RÉGIME DEROGATOIRE.

Pré-requis nécessaires

- Les connaissances et compétences des étudiants dans le domaine de l'image et du son, notamment celles acquises au cours des TD pratiques de la Licence Arts du Spectacle, seront mises à profit. Les étudiants ayant davantage l'habitude des tournages épauleront les plus novices, dans le cadre des travaux de groupe.
- Ce cours pratique, comme tous les cours pratiques dispensés dans la Licence Arts du Spectacle, s'appuiera également sur les connaissances théoriques des étudiants, ainsi que sur leurs cultures cinématographiques personnelles, qui seront à même de les guider dans leurs choix de réalisation.

Compétences visées

- Connaissance des outils et étapes de préparation d'un tournage sur plusieurs jours : découpage, plans au sol, dépouillement, plan de travail, feuille de service ; castings, repérages, questions de production...

- Familiarisation avec les métiers du cinéma.
- Travail au cadre / prise de son : consolidation des compétences acquises lors des TD pratiques de L1 et L2.
- Découverte des enjeux de la post-production (montage image, montage son). Consolidation éventuelle des compétences acquises au cours du TD de montage de L2.
- Consolidation des compétences acquises en TD de Réalisation 1 (documentaire), avec la réalisation individuelle d'un documentaire individuel. Maîtrise de toute la chaîne de production, de l'écriture au montage, dans le cadre de ce projet.

Contact(s)

> Alicia Harrison

Responsable pédagogique
aharrison@parisnanterre.fr